

FEUILLE DE ROUTE HEBDOMADAIRE AMBULANCIER

Descriptif :

La feuille de route hebdomadaire permet:

- d'indiquer les horaires;
- de début et de fin d'amplitude,
- des repas,
- de lister les tâches annexes réalisées,
- d'attester et de contrôler la durée du temps passé au service de l'employeur.

La présente feuille de route, contrairement au carnet AETR ne permet pas de déterminer les temps de conduite.

TRANSPORT SANITAIRE
Accord-cadre du 4 mai 2000 modifié
FEUILLE DE ROUTE HEBDOMADAIRE

Entreprise : _____

Nom du salarié : _____

Semaine n° _____ du _____ au _____ mois/année

Emploi occupé : _____

	Jour férié	AMPLITUDE					Permanence	Tâches complémentaires ou activités annexes	Signature			
		Heure de prise du service déterminée par l'employeur, sauf impossibilité de fait	Pause(s) réglementaire(s) et/ou repas			Heure de fin de service			Amplitude journalière (en heures)	Type 1/2/3	Employeur*(2)	Salarié
			Début	Fin	Lieu							
Lundi												
Mardi												
Mercredi												
Jeudi												
Vendredi												
Samedi												
Dimanche												
Cumul hebdo												
Observations éventuelles								Signatures				
								Employeur*	Salarié			

*ou son représentant

Feuille de route conforme à l'avenant N°2 du 19.12.2000 (étendu le 17.10.2001 - JO du 3.11.2001) à l'accord du 4.05.2000 (étendu le 30.07.2001 - JO du 31.)

Modèle conforme à l'arrêté du 18 août 2009, JO du 28 août 2009, à l'accord - cadre du 4 mai 2000 et à son avenant n°4 du 24 mars 2009.

La feuille de route en double exemplaire autocopiant (l'un pour le salarié, l'autre pour l'entreprise), doit être renseignée chaque jour tout au long de la semaine par le salarié ambulancier roulant.